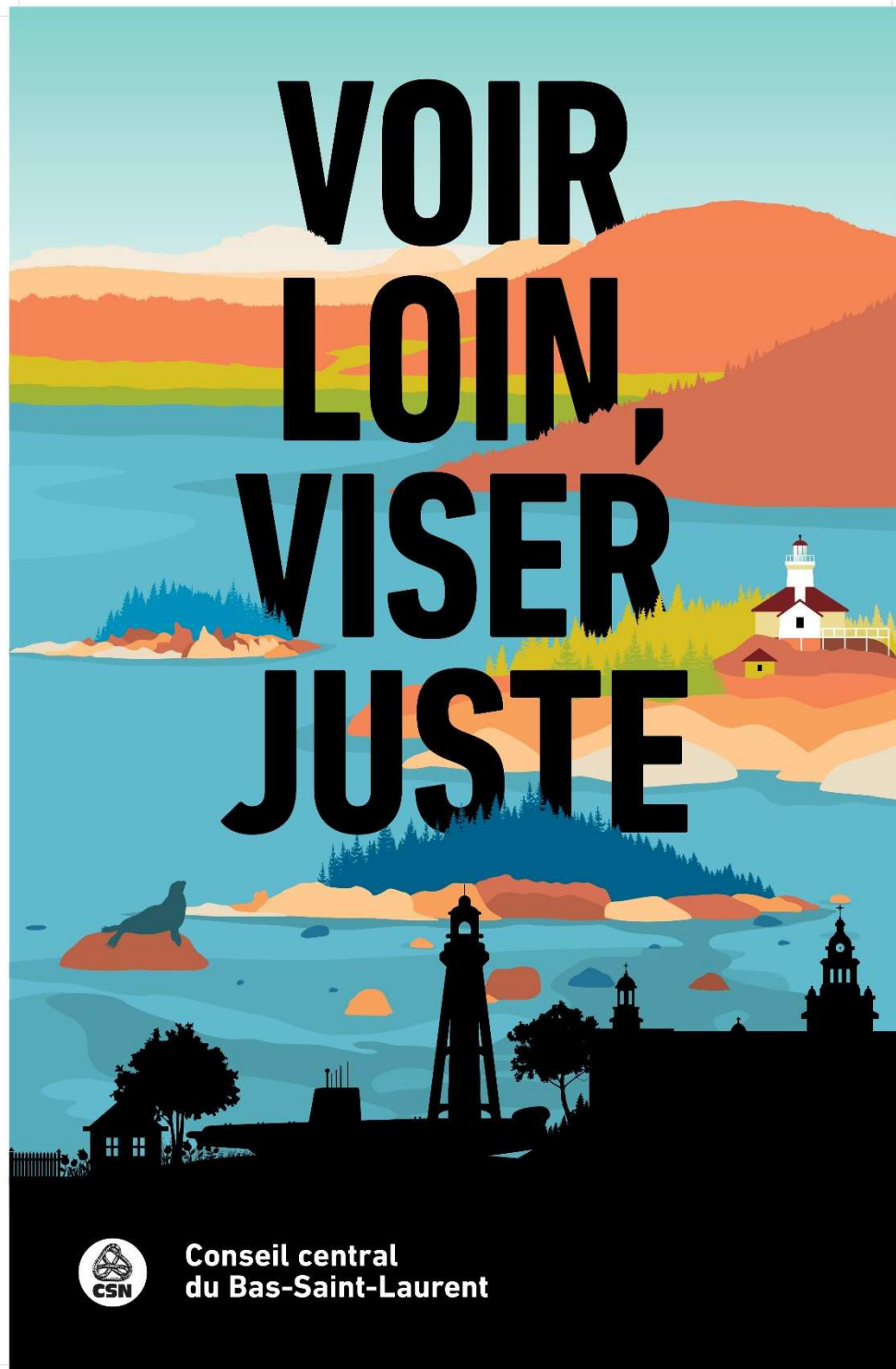


**Plateforme régionale de revendications du  
Conseil central du Bas-Saint-Laurent**



## **Portrait régional du Bas-Saint-Laurent en 2017**

*La population du Bas-Saint-Laurent représentait 2,38 % (199 534 habitants) de la population québécoise en 2017. À cet égard, la région se classait au 13e rang des 17 régions administratives du Québec.*

*Le Bas-Saint-Laurent compte huit municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE). La population du Bas-Saint-Laurent devrait demeurer stable au cours des prochaines années.*

*De 2016 à 2021, elle devrait augmenter de 0,1 %, alors que celle du Québec devrait croître de 3,8 %. Toutefois, à long terme, la population de la région devrait décroître.*

*En 2017, le Bas-Saint-Laurent regroupait 2,4 % de la population et 2 % des emplois du Québec.*

*De 2012 à 2016, le revenu disponible par habitant du Bas-Saint-Laurent est demeuré inférieur à la moyenne des revenus de la population québécoise.*

*En 2016, il se situait à 25 203 \$, comparativement à 27 723 \$ pour l'ensemble du Québec.*

*L'écart par rapport au Québec s'est réduit à 9,1 % en 2016, alors qu'il était de 9,9 % en 2015.*

## **En route vers l'élection québécoise 2018**

L'élection québécoise est à nos portes et pour les travailleuses et les travailleurs du Bas-Saint-Laurent tout autant que pour le Québec, cette élection revêt une grande importance.

Nous connaissons les effets des politiques d'austérité appliquées par le gouvernement de Philippe Couillard, car nous les vivons tous les jours : comme travailleuses et travailleurs des services publics, qui œuvrent dans des conditions plus difficiles et qui voient leur fardeau de tâche peser toujours davantage; comme travailleuses et travailleurs des usines, des commerces, des entrepôts, des chantiers, qui constatent la montée des emplois précaires, de la sous-traitance, sans jamais être à l'abri de mises à pied, voire de fermetures d'entreprises; comme citoyennes et citoyens qui doivent assumer les hausses de tarifs et la diminution de l'accessibilité à des services pourtant essentiels et comme résidentes et résidents d'une région qui est trop souvent oubliée ou délaissée au détriment des grands centres.

Nous pensons que nous avons le devoir de définir ce que nous souhaitons pour l'avenir. Il nous faut briser ces politiques qui nous en enlèvent toujours davantage. Il nous faut dire aux politiciennes et aux politiciens ce que nous voulons pour que les choses changent. Nous avons le droit de faire le choix de travailler et de vivre en région tout en gagnant décemment notre vie.

Leurs programmes électoraux, et ce qu'ils en feront, auront des impacts dans nos lieux de travail comme dans nos vies.

**Ce que nous voulons**

**Ce que nous revendiquons**

**Ce pour quoi nous allons nous mobiliser**

**Sécuriser le revenu tout au long de la vie**

**Développer l'économie et créer des emplois de qualité**

**Consolider les services publics**

**Sécuriser le revenu tout au long de la vie**

Une société plus égalitaire, où les hommes et les femmes ont l'assurance d'une sécurité économique leur vie durant, voilà qui est au cœur de notre projet syndical. Les temps ont changé. Avoir un emploi n'est plus une garantie contre l'insécurité. Les salaires stagnent et on peut être pauvre même en travaillant, les emplois atypiques se multiplient, l'accès à la syndicalisation est limité, la sous-traitance se propage. Cette aspiration à la sécurité est brimée, entre autres, par la compétitivité des entreprises qui assurent leur survie avec de bas salaires et une fiscalité favorable. On ferme les yeux sur l'exclusion de milliers de personnes du champ d'application des lois du travail.

**Ce que nous voulons**

**Ce que nous revendiquons**

**Ce pour quoi nous allons nous mobiliser**

**– QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À MODIFIER** la Loi sur les normes du travail et le Code du travail pour permettre 5 jours de préavis lors d'une modification de l'horaire de travail, 10 jours de congés payés pour maladie ou responsabilités familiales, la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure le plus

rapidement possible, l'introduction d'une formule d'indexation, et l'élimination des discriminations faites notamment en vertu des statuts d'emploi, des échelles de salaire abusives et de la rémunération (salaire, régime de retraite, assurance collective). Aussi, que la loi prévoit d'encadrer le prêt de main-d'œuvre dans le cas d'activité saisonnière.

– **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À ADOPTER** une loi-cadre permettant la conciliation famille-travail-études qui s'applique à tous les employeurs, y compris au gouvernement du Québec et aux organismes gouvernementaux.

## Développer l'économie et créer des emplois de qualité

Le secteur manufacturier a été passablement malmené ces dernières années, alors qu'on a vu disparaître des centaines de milliers d'emplois de qualité dans toutes les régions du Québec. Comme si ce n'était pas assez, en appliquant ses mesures d'austérité, le gouvernement Couillard a déstructuré les organisations régionales qui participaient au développement des régions.

Le gouvernement doit agir en matière d'investissement et de soutien aux entreprises du secteur manufacturier. Il doit faire valoir une vision du développement régional qui repose sur l'implication des acteurs du milieu, dont les organisations de la société civile, disposant des marges de manœuvre nécessaires.

**Ce que nous voulons**

**Ce que nous revendiquons**

**Ce pour quoi nous allons nous mobiliser**

– **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À DÉVELOPPER** une politique de création d'emplois de qualité dans le secteur manufacturier dans toutes les régions du Québec.

– **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À CRÉER** des lieux de concertation dans les régions, conviant les organisations de la société civile à participer au développement de projets créateurs d'emplois et favorisant l'insertion à l'emploi.

**– QUE LES PARTIS POLITIQUES S’ENGAGENT À SOUTENIR** une politique industrielle qui met en œuvre des mesures permettant aux chantiers navals du Québec de réaliser leur potentiel de croissance, notamment par la mise en place d’un programme de réaménagement des infrastructures. Qu’ils s’engagent à intervenir auprès d’Ottawa pour assurer aux chantiers navals du Québec une part équitable dans la construction de navires, dans l’entretien et dans la réparation des navires fédéraux.

**– QUE LES PARTIS POLITIQUES S’ENGAGENT À GÉNÉRER** des retombées économiques durables pour le Québec en imposant une obligation de contenu local pour les projets d’infrastructures d’envergure nécessitant des investissements publics.

**– QUE LES PARTIS POLITIQUES S’ENGAGENT À METTRE EN PLACE** les moyens nécessaires pour assurer aux travailleuses et aux travailleurs saisonniers une période de travail qui leur permet de bénéficier de l’assurance-emploi.

**- QUE LES PARTIS POLITIQUES S’ENGAGENT À INVESTIR ET À ASSURER** l’accès à l’éducation, à la formation continue et au perfectionnement et exigent des entreprises de l’offrir à toutes les catégories d’emplois.

## Consolider les services publics

Aujourd’hui, et depuis plusieurs années, les services publics et leur qualité sont mis à mal par des politiques d’austérité imposées sans égard aux conséquences. Nous avons constamment dénoncé ces politiques, à toutes les époques. Mais jamais nous n’avons connu pareille agression à l’endroit de ce modèle que le Québec a patiemment construit. Cette austérité imposée à marche forcée par les libéraux depuis trois ans a fait de redoutables ravages, dont certains sont peut-être irréversibles. Ces attaques, qui se sont traduites par des milliards de dollars de compressions dans les dépenses gouvernementales, ont provoqué des diminutions draconiennes, sinon des pertes de services pour les citoyennes et les citoyens.

Malgré les prétentions du Gouvernement du Québec selon lesquelles il a retrouvé une marge de manœuvre budgétaire, les réinvestissements annoncés dans le budget 2017-2018 sont loin de compenser les compressions passées. Il faut continuer de documenter les effets néfastes du manque de ressources dans les services publics tant sur le plan des services offerts que sur celui des conditions de travail. Il faut démontrer les conséquences négatives qu’ont les coupes de services et la privatisation sur les plus vulnérables ainsi que sur la croissance des inégalités.

Une partie de la solution au sous-financement des services réside dans l'augmentation des revenus de l'État et non dans la privatisation des services. À cet égard, le gouvernement doit être proactif dans la lutte contre les paradis fiscaux. Bien que le gouvernement du Canada porte une grande part de responsabilité dans ce dossier, le gouvernement du Québec peut aussi agir. Il pourrait d'ailleurs s'inspirer des recommandations unanimes des parlementaires québécois qui se sont penchés sur cette question et qui ont déposé leur rapport l'an dernier.

### Ce que nous voulons

### Ce que nous revendiquons

### Ce pour quoi nous allons nous mobiliser

– **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À RÉINVESTIR** massivement dans les services publics (santé et services sociaux, éducation, enseignement supérieur) afin qu'ils répondent aux besoins de la population dans toutes les régions.

– **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À GARANTIR** des services de Santé de proximité pour chacune des MRC, ainsi qu'un nombre suffisant de ressources pour combler le besoin criant pour le soutien à domicile

– **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À GARANTIR** une véritable accessibilité aux services éducatifs à la petite enfance (pour les centres à la petite enfance et les services de garde en milieu familial régis) en réinvestissant massivement et en mettant fin à la modulation des tarifs. Qu'ils s'assurent de la qualité du réseau et qu'ils rejettent toute forme de commercialisation visant à faire des profits sur le dos des enfants (garderies commerciales et services de garde en milieu familial non régis).

– **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À CESSER** d'avoir recourt à la privatisation et à la sous-traitance dans les services publics.

– **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À MAINTENIR** le caractère public des sociétés d'État telles la SAQ, Hydro-Québec et Télé-Québec.

– **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À MENER** la lutte contre les paradis fiscaux en instituant des politiques qui permettent la récupération des montants qui échappent au fisc, dont l'imposition des dividendes reçus au Québec et qui ont fait l'objet de déductions à l'étranger, et qui reconnaissent l'aide professionnelle à l'évasion fiscale ou à l'évitement fiscal abusif comme une activité criminelle.